



## SENTINELLES – RECRUTEMENT

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Depuis près de 30 ans, Prévoyance envers les aînés des Laurentides offre, avec l'aide d'un réseau de bénévoles (Sentinelles) des services gratuits et confidentiels aux aînés confrontés à de l'abus, de la maltraitance ou des situations de vulnérabilité affectant leur qualité de vie ou leur autonomie. Les services de l'organisme sont disponibles dans les municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

### QUI SONT LES SENTINELLES

Les Sentinelles apportent écoute, aide, soutien et réconfort. Elles sont formées et habilitées pour identifier les besoins des aînés et les guider vers les ressources appropriées. Si nécessaire et si désiré, les Sentinelles pourront assister les aînés dans leurs démarches vers une meilleure qualité de vie.

#### Aptitudes et habiletés d'une Sentinelle :

- Discrétion et respect de la confidentialité ;
- Capacité d'écoute active, d'observation et de compréhension ;
- Facilité à cibler les besoins et à guider vers les ressources appropriées ;
- Empathie envers la réalité et les enjeux vécus par les aînés ;
- Facilité à établir un lien de confiance ;

#### Rôle et responsabilités d'une Sentinelle :

- Respecter la mission de l'organisme et les limites de son rôle (Code d'éthique) ;
- Être disponible pour entrer en contact avec les aînés dans leurs milieux de vie ;
- Connaître les outils et services offerts aux aînés ;
- Collaborer avec les acteurs du milieu ;
- Participer aux sessions de formation continue pour approfondir ses connaissances ;
- Respecter le rythme et les choix des aînés dans leurs démarches ;
- Favoriser la prise de décision par les aînés et les accompagner selon leurs besoins ;
- Agir à titre d'ambassadeur et participer à des rencontres dans le but de faire connaître les services de l'organisme (dîners communautaires, activités ou tout autre évènement dans la communauté) ;

## **PROCESSUS DE SÉLECTION :**

- ✓ Entrevue avec le directeur général pour connaître la personnalité du bénévole, ses attentes et sa motivation à s'engager ;
- ✓ Vérification de la vulnérabilité du bénévole face aux différents enjeux touchant les aînés, tels que l'abus, la maltraitance, la pauvreté, la solitude, les problèmes de santé physique et mentale ;
- ✓ Vérification des empêchements judiciaires en lien avec le bénévolat.

Les aînés retenus pour devenir Sentinelles doivent par la suite suivre une formation :

### **Formation de base (2 journées complètes) :**

- Définir les différents types d'abus ;
- Sensibilisation aux craintes et appréhensions des aînés vulnérables ;
- Survol des ressources disponibles sur le territoire ;
- Adhésion au Code d'éthique de l'organisme ;
- Signature d'un engagement de confidentialité.

### **Formation continue (4 journées/année) :**

- Parfaire les connaissances (Conférences/Formations en lien avec des problématiques vécues par les aînés) ;
- Échanger sur les situations vécues et les diverses pistes de solutions déployées.

### **DISPONIBILITÉ DEMANDÉE :**

- 2 journées pour la formation initiale ;
- 1 journée aux 3 mois pour les formations continues ;
- Disponibilité ponctuelle pour accompagner un aîné dans ses démarches. (Les demandes sont irrégulières. L'implication de bénévolat est en fonction des besoins et non sur une base régulière ou un horaire fixé à l'avance).

Si vous avez un intérêt à vous investir auprès des aînés vulnérables de votre communauté ou si vous désirez plus d'informations sur le rôle de Sentinelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

**1 844 551-6032**

[info@prevoyanceaines.org](mailto:info@prevoyanceaines.org)